

Séance du 07 avril 2017

L'an 2017, le 7 avril à 20h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 mars 2017 par le Maire Denis ROUYER, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Denis ROUYER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	14	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BROUSSEAU Lydie, M. DAUNAS Mickaël, M. DBJAY Jean-Pierre, Mme GALLIEN Marie, M. GARA Jean-Claude, M. GAY Lyonnel, M. GEAI Christophe, Mme HENRY Marie-Anne, Mme LEFEVRE Christel, Mlle PLAIRE Nathalie, Mme PORTIEF Francine, M. ROLLAND Vincent, M. ROUYER Denis, M. VINET Stéphane

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
31 mars 2017

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
31 mars 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. DBJAY Jean-Pierre

10 avril 2017

et publication du

10 avril 2017

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 TRESORIER

Le maire expose aux membres Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2016 trésorier, après en avoir examiné les opérations qui sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à La Gripperie

le Maire Denis ROUYER